

4 décembre 2014

Elections CAP n° 3



Secrétaires administratifs

- **Valoriser
les parcours
professionnels**
- **Reprendre le
recrutement de
personnel de Droit
public**
- **Attribuer la PVO
à tous les personnels**

*Vote électronique du
27 novembre au
4 décembre 2014*

***Votez et faites voter pour
les candidats UNSA.***



Cher(e) collègue,

Dans quelques jours, vous serez appelé(e) à voter pour les élections professionnelles des fonctionnaires de la Caisse des Dépôts. Ce scrutin sera concomitant avec celui des élections des Comités techniques (CT).

Votre vote sera donc «scruté à la loupe» par la Direction générale et plus votre mobilisation sera importante, plus nous pourrons nous battre pour maintenir un haut niveau d'avantages sociaux dans les années à venir et particulièrement lors des négociations du prochain accord-cadre 2015-2017.

Comme vous le savez, la défense du statut de la Fonction publique et de ses personnels a toujours été un axe fort de l'UNSA. Nous plaçons en priorité dans nos professions de foi le recrutement de nouveaux fonctionnaires dans toutes les catégories et la valorisation des parcours professionnels des agents en fonction.

Première organisation syndicale, l'UNSA a pesé fortement ces dernières années pour faire progresser vos droits et maintenir un haut niveau d'avantages sociaux comme l'intéressement, l'épargne salariale avec le PEE/PERCO, l'élargissement du champ d'attribution de la PVO, même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, la MATT, l'IDR,....

Faire un bon score aux élections CAP et CT positionne l'organisation syndicale comme un interlocuteur incontournable lors des négociations d'accords.

Notre objectif prioritaire sur le prochain mandat est de continuer l'harmonisation des droits entre les personnels de droit public et ceux de droit privé, d'obtenir une équité entre tous les personnels dans le domaine de l'emploi et des rémunérations notamment par la mise en place d'une grille de classification. La PVO pour tous est un moyen pour y parvenir.

Souvent novateurs dans les idées, adeptes de la politique contractuelle, les représentants UNSA porteront avec force vos revendications devant la nouvelle Direction générale.

Ensemble, nous pouvons y parvenir !

Luc DESSENNE - Secrétaire général de l'UNSA CDC

L'UNSA revendique pour les secrétaires administratifs :



Un recrutement diversifié de catégories B (concours, examens professionnels, détachements . . .) pour permettre des évolutions de carrières pour tous les agents du corps



Une augmentation du volume des avancements en classe supérieure à 13% au lieu de 10% et un rééquilibrage de l'attribution des postes, moitié pour la promotion au choix par CAP et moitié pour l'examen professionnel



Le maintien du passage automatique en classe supérieure pour tous les secrétaires d'administration de classe normale au 12ème échelon dès lors qu'ils totalisent 5 ans en catégorie B, et la suppression de la condition d'âge actuelle de 54 ans



Une augmentation du volume des avancements en classe exceptionnelle à 10% au lieu de 8% et un rééquilibrage de l'attribution des postes, moitié pour la promotion au choix par CAP, et moitié pour l'examen professionnel



L'instauration du passage automatique en classe exceptionnelle pour tous secrétaires d'administration de classe supérieure au 13ème échelon dès lors qu'ils totalisent 5 ans en catégorie B, sans condition d'âge



L'accès à la catégorie A par promotion au choix après avis de la CAP pour 2/3 des postes et par examen professionnel pour 1/3 des postes



60 postes ouverts au concours de catégorie A par spécialités et l'ouverture systématique de toutes les spécialités



Une meilleure gestion des mobilités et des carrières



Un régime indemnitaire plus équitable grâce à une revalorisation annuelle du barème ACF en phase avec l'augmentation de l'enveloppe et une généralisation de la PVO dans un dispositif transparent

Je vote **UNSA** !



Concours **Suivi** **Expérience**
Compétence
Promotion **Accompagnement** **Ecoute**